



**SYNDICAT NATIONAL FO DES MÉDECINS DU TRAVAIL
ET DES SERVICES INTERENTREPRISES
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉS ET CADRES**

54 rue d'Hauteville

75010 PARIS

Tél : 01 48 01 91 34

Mail : fo.medecine.du.travail@gmail.com

Paris le 16 NOVEMBRE 2019

**DÉFENDONS NOS RETRAITES, DÉFENDONS NOTRE AVENIR !
NON A LA RETRAITE PAR POINTS**

L'immense majorité des salariés rejette le plan Delevoye de mise en œuvre d'un régime de retraite universel par points.

S'il voyait le jour, ce nouveau régime signifierait :

-La prise en compte de toute la carrière pour calculer le montant de la retraite au lieu des 25 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois de salaire dans le public ferait **baissier le montant des retraites en moyenne de 20%**

-**Tous les droits acquis seraient supprimés**, concernant notamment les périodes non travaillées (chômage, maladie, maternité), et tout spécialement les 8 trimestres de bonification par enfant : à quel âge les femmes pourraient-elles partir à la retraite ?

-Au mieux, **l'âge de départ reculerait de fait à 64 ans pour tout le monde**

Chaque année, les gouvernements réviseraient la valeur du point pour qu'elle soit compatible avec leurs contraintes budgétaires. C'est ce qui s'est passé en Suède, où le régime par points est en vigueur depuis 1994, entraînant une baisse significative des retraites.

Avec un tel système, le montant des pensions ne serait plus garanti contrairement au principe institué par la Sécurité sociale de 1945 qui donne des droits en fonction du salaire.

Or, depuis 1993, ce sont 495 milliards d'exonérations patronales par les différents gouvernements (sans compter le CICE) qui ont créé de toutes pièces le soi-disant déficit de la Sécurité sociale. C'est le pillage de nos cotisations, de notre salaire différé.

Le régime par points ne fabrique que des perdants.

Cette réforme ne doit pas voir le jour !

Tout le monde est concerné !

Avec l'ensemble des salariés, FO revendique :

- **Le Retrait du projet Delevoye**
- **Le Maintien de l'actuel régime par répartition et de tous les régimes particuliers**
- **Le Relèvement général du niveau des retraites actuelles et à venir**
- **L'Arrêt des exonérations de cotisations patronales**

Dans ce contexte, le SNFOMTSIE se rallie à toutes les initiatives des salariés et des syndicats pour préparer la

GREVE du 5 DECEMBRE.

OUI A LA GREVE INTERPROFESSIONNELLE JUSQU'A SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS

NON AU REGIME UNIVERSEL PAR POINTS

Le bureau national du SNFOMTSIE propose aux salariés des SSTI de se rapprocher de leurs représentants FO et d'agir ensemble pour préparer, dans l'unité la plus large, les conditions pour réaliser la grève effective le 5 décembre et sa reconduction.